

Ambivalence comme pari créatif: Réflexions sur un modèle d'édition académique lié au développement

Ignace Haasz

Mots-clés: ambivalence, vertu de l'éditeur, éthique de l'éditeur, développement, éthique de la recherche universitaire en Sciences humaines, dévouement, mentorat.

Keywords: ambivalence, virtue ethics of the publisher, publications ethics, development, university research ethics in the Humanities, devotion, mentoring.

Résumé : Le rôle d'un éditeur de travaux académiques n'est pas simple. Il l'est encore moins lorsque l'aide au développement des pays du Sud devient une condition habituelle de cette activité. Devenant un engagement éditorial ambivalent, car orienté vers deux objectifs distincts : la qualité académique et l'aide au développement, l'éditeur espère tirer le meilleur parti d'outils et de réseaux en ligne pour répondre au défi. Si certains travaux universitaires échouent à être édités, qu'ils ne reçoivent pas toujours l'attention nécessaire, et posent la question si notre époque ne vit pas une crise du mentorat, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de solution. L'éditeur ne peut pas entièrement compenser la faiblesse d'un travail de recherche qui lui est proposé, mais il devrait chercher à faire un investissement créatif dans l'œuvre. Nous montrons les succès et limites de cet engagement.

Abstract: The role of an academic editor and publisher is not simple. It is even less so when providing guidance and support for authors from the countries of the majority world become a habitual condition of this activity. Editorial commitment in this context becomes ambivalent, as it has to be oriented towards meeting two distinct objectives: ensuring academic quality and providing support to authors. To meet this challenge the publisher hopes to make the most of online tools and networks. If some scholarly work fails to be published, it raises the question whether authors would benefit from mentorship to improve their texts and thereby meet with international academic standards. The publisher cannot entirely compensate for the weakness of the research work, but should seek to mitigate it.

Publié dans *Actes du 2ème Colloque IRAFPA*, 2022, 169-183

<https://doi.org/10.56240/cmb9916>

Tout droit de reproduction réservé

Introduction

L'ambivalence marque une interrogation sur la valeur de certaines valeurs éthiques centrales au métier de l'enseignement, de la création littéraire et au développement de l'intelligence et des compétences à travers le monde. L'ambivalence est une sorte de tension du vouloir ou des désirs, c'est le constat que la vertu comme dévouement à un idéal, à des personnes, à des valeurs implique la puissance de la volonté, autrement le dévouement est un abandon à la nécessité et à la résignation. Les Anciens, qui ne mesuraient pas la puissance de la volonté, par exemple chez le Stoïcien Epictète, se trompaient sur l'ambivalence, car ils en faisaient un fruit de l'imagination, de l'opinion ou du désir, qu'ils ne considéraient pas comme essentiel¹. Les penseurs chrétiens, qui s'inspirent de la pensée stoïque, voient dans le doute un puissant allié pour nous rabaisser nous-mêmes, comme êtres humains, et sentir notre impuissance et finitude et nous plier devant Dieu.

L'ambivalence à notre époque imprégnée de pensée sécularisée, sera considérée une propriété du processus de choix, entre différentes raisons d'agir, ou de ne pas agir, dans la perspective d'obtenir un résultat, dans un contexte précis. Il peut être utile dans le travail de l'éditeur à l'ère numérique, tout d'abord, de chercher à encourager concrètement dans la pratique des projets focalisés sur l'éthique dans l'éducation supérieure, ensuite de reconnaître et d'accueillir, selon un plan d'affaire avantageux pour les pays du Sud global, des contributions plus larges autour de l'éthique. En un mot l'ambivalence est une sorte de dévotion à ne pas compter son temps, à n'épargner aucune énergie pour bien faire, tout en distinguant différents types de projets, par une discussion soigneuse du contenu, et l'organisation d'un agenda d'édition.

Vouloir donner sa chance à un auteur qui n'a pas suivi la voie ordinaire des éditeurs commerciaux qui dominent le marché est ambivalent. Dans cent occasions, le long d'un parcours éditorial, il peut y avoir un obstacle qui arrêtera la course d'un projet, qui comme un amour romantique se voulait pourtant jusque-là le centre d'un monde de création, d'intelligence et de partage. En revanche, il est très rare que les raisons d'arrêter un projet soient purement économiques. Comme notre objectif est avant tout intellectuellement ambitieux, nous voulons reconnaître et apprécier une prose qui a une valeur littéraire, et soutenir une discussion sur l'éthique qui mérite une attention toute spéciale.

La tricherie académique, quant à elle, n'est pas un résultat qui découle d'une posture ambivalente du vouloir ou de raisons d'action, ou de s'abstenir d'agir. Au contraire, tricher c'est toujours clairement s'engager dans une voie intentionnelle ;

¹ *Manuel d'Épictète*, édité par Arrien de Nicomédie, trad. par Jean-Marie Guyau, Paris : Delagrave, 1875.

sans intention de plagier, personne ne devrait être reconnu responsable de cette forme de malhonnêteté.

Le mentorat est à notre avis un rempart utile afin de prévenir les tentations de bâcler un texte, et d'y substituer le travail d'un tiers, sans aucun effort de recomposition et sans la volonté de donner crédit à la source. Je propose de revenir sur le rôle de l'ambivalence dans le domaine de l'édition, en définissant le concept d'ambivalence car le mot est assez péjoratif dans le langage ordinaire. Je ne décrirai pas en détail l'importance du mentorat comme aide à la recherche et l'apprentissage car je veux limiter mon propos à la responsabilité de l'éditeur. Néanmoins, je montrerai qu'une attitude assez semblable au dévouement et au don de soi, comme pari ou investissement créatif dans l'œuvre d'un auteur, est utile à la pratique de l'édition. Je finirai par lister un ensemble de risques qui sont présents au métier d'éditeur et qui dans certains cas amènent à devoir gérer une situation de manque d'éthique ou de manque de déontologie de l'auteur à travers le plagiat caractérisé.

L'ambivalence positive des éditeurs « engagés » comme *pari créatif*

Comme la sémantique ordinaire du mot suggère un sens péjoratif au terme, il vaut la peine d'éclaircir et d'approfondir le concept d'ambivalence, afin de montrer que le mot ne mérite pas notre crainte et appréhension. L'ambivalence des éditeurs d'œuvres sur l'éthique dans l'enseignement universitaire est quelque chose d'évident et de pleinement assumé dans un contexte très précis, celui où se pose la question qui assumera les coûts de l'entreprise créative et éditoriale à bon compte. Il ne s'agit pas ici de complaisance, de fermer les yeux et d'accepter des projets d'édition sans discernement, comme on trouve dans le cas des journaux et éditeurs dits « prédateurs »². Le côté positif de l'éditeur ambivalent, ainsi que je vais tenter de le montrer, est lié au modèle d'édition de petits éditeurs de niche, très différents des grandes voies royales de l'édition et des loups dans la bergerie qui tirent profit de la crédulité des auteurs. L'ambivalence est liée à un préjugé positif et non complaisant, celui du dévouement. En tant qu'énergie de force du dévouement personnel et de la volonté, l'éditeur reste soucieux d'une évaluation de la qualité et des risques du métier d'éditeur et des chances d'être édité pour l'auteur.

Ambivalent, notre éditeur l'est, car sa matière première vient le plus souvent des auteurs universitaires venant des pays du Sud global, auxquels il tente avec

² Agnes Grudniewicz , David Moher , Kelly D. Cobey et al. "Predatory journals: no definition, no defence", *Nature* 576, 210-212 (2019), doi: <https://doi.org/10.1038/d41586-019-03759-y>

bonne foi, et en investissant des moyens importants, de donner leur chance d'être édités.

La définition de l'ambivalence est celle d'un trait important du vouloir, une puissance du vouloir à embrasser de larges options éditoriales. Il y a ambivalence car l'éditeur considère par grandeur d'âme, la viabilité d'un projet éditorial, lorsque les conditions concrètes de sa réalisation ne sont pas entièrement connues, voulant faciliter l'accès aux auteurs des pays en voie de développement, mais sachant que le travail d'édition est toujours exigeant. Travailler avec des auteurs du Sud global c'est savoir qu'il y a une part importante de service à l'auteur dans l'ensemble des tâches, ce qui revient à entreprendre un pari créatif sur le projet, à la manière que R. Dworkin entend « l'investissement créatif dans la vie » (Dworkin, 1994).

Il y a investissement créatif lorsqu'on estime la valeur d'une œuvre comme on estime la valeur de la vie d'un jeune adulte, comme quelque chose d'extrêmement important, car il manque un retour sur l'investissement créatif que la famille, la société/l'école ont placé en l'œuvre ou le développement de la personne. Cet investissement est une sorte de pari pascalien sur l'existence d'une chose sacrée, la vie, l'œuvre, qui se veut aussi ouverture vers une dimension divine, une invitation vers un au-delà. C'est croire, donner un crédit, davantage qu'observer, que pour un auteur, un retour sur investissement des coûts sera possible. Chacun réalise que des coûts de départ sont consentis par les familles, les instituts de recherche universitaires de pays en voie de développement, les Églises, les partenaires d'un réseau d'institutions, etc. Les organisations de développement internationales aident à financer certains coûts, liés à la production des œuvres. On trouve, dans des cas exceptionnels, des organisations de la société civile associées au projet éditorial, chaque fois qu'il y a un enjeu pour le bien-être d'une communauté autour de valeurs spécifiques et concrètes, dans un contexte géographique précis. Je mentionne, par exemple, de nombreux projets éditoriaux autour du thème de la gestion des conflits sur le continent africain. Ces projets, comme la plupart des demandes qui sont adressées, correspondent à un mois entier de salaire pour amortir les coûts de production. L'investissement économique qui est mobilisé est souhaitable, car elle rend possible la visibilité internationale de la recherche, conditionne par-là même les parcours universitaires, les applications de bourse, et les renouvellements de contrats de travail à l'université.

Aider un jeune auteur suppose balancer les coûts d'un investissement créatif, créatif car la valeur n'est pas une valeur marchande sûre, une ligne de processus de budget simple et prédictible, comme un coût mesurable. Ni le sujet de l'éthique, ou le créneau de la littérature scientifique, ni le projet de l'auteur des pays du Sud, ne représente une valeur sûre en termes de marché du livre, ou de réputation universitaire internationale, comparable à celle d'un auteur réputé, qui a une

audience et un impact commercial concret et prévisible. Au contraire, lorsqu'on édite un auteur d'un pays du Sud, d'une petite université qui a peu de moyens, le pari créatif sur l'auteur consiste en un jeu d'essais et d'erreurs, où on dirige l'auteur, après plusieurs essais éditoriaux, vers une certaine visibilité parmi ses pairs. Cette collaboration a cependant certaines limites, puisque l'éditeur n'est pas le directeur de recherche, il ignore les arcanes de l'université qui a encadré une recherche, peut-être ignore même la discipline au fondement du projet ; l'éditeur n'est pas habilité à diriger une recherche mais produit l'œuvre que d'autres ont déjà pensée et écrite, du moins c'est ainsi qu'on décrit un projet éditorial en devenir.

Beaucoup de personnes recourent à l'édition auprès de petites maisons d'édition plutôt que se lancer directement à l'aventure chez des éditeurs commerciaux plus importants, par manque de ressources pour couvrir les coûts de frais de traitement des articles et des livres. La discussion de la raison d'être des éditions libres d'accès, montre qu'il convient de restituer le travail des universitaires à ceux qui en sont les acteurs principaux, les universitaires eux-mêmes et les universités – plutôt que de grossir les consortiums commerciaux d'édition. Restituer à l'auteur ou à l'étudiant l'attention qui lui est due est au centre de mon propos pour une raison distincte. Un état de fait très semblable, - le peu d'attention porté à la relation de bénéfice mutuel d'un environnement d'apprentissage stimulant, explique aussi la possibilité de la tricherie académique. Contrairement aux raisons ambivalentes qui expliquent de s'engager pour un projet d'édition du point de vue de l'éditeur, lorsqu'il y a une tricherie, comme nous le verrons, les raisons d'agir ou de ne pas agir n'ont rien d'ambivalent.

La tricherie académique rendue possible par manque d'attention et de soin des enseignants

Nous proposons deux prémisses de base au phénomène de la tricherie académique : 1) l'industrialisation de l'éducation, 2) le déclin du mentorat.

Différentes évolutions de la pratique académique sont liées au fait que le monde avec Internet est devenu un village, c'est le cas pour l'industrialisation de l'éducation supérieure au niveau post-gradué. Un grand nombre d'étudiants, beaucoup engagés dans des études à l'étranger, et à la recherche des centres d'excellence qui sont en nombre limité, ont l'ambition de poursuivre des études après leur baccalauréat universitaire. Les capacités théoriques des grandes écoles ne peuvent plus répondre en termes d'originalité des découvertes dans beaucoup de disciplines, au contact du caractère international et confronté à la grande quantité des sollicitations. Le seul moyen de gérer un processus équitable d'accès aux titres est d'instituer un mode de travail à la chaîne, une industrialisation des cursus et des manières de production

des diplômés. Le fait de gérer avec rigueur ne veut pas dire qu'on risque de perdre son âme. La rigueur sans le surplus d'âme et d'énergie d'une personne dévouée à l'apprentissage, c'est comme Hercule enveloppé dans son manteau, qui au lieu de s'en aller à travers le monde domptant les monstres et redressant les injustices, se serait couché et endormi.

Il nous semble que l'augmentation du plagiat académique est liée, en grandes proportions, à l'émancipation générale d'un type d'apprentissage basé sur le mentorat, qui était au cœur de la méthode de transmission du savoir du professeur/assistant vers l'étudiant, dans un cercle vertueux décrit par Laverick (2016)³. De tout temps, le mentorat faisait partie intégrante d'une expression de la vocation de l'enseignant et de la disposition de l'élève à participer à un apprentissage harmonieux. Le rapport mentor-mentoré est l'expression d'une mise à l'écoute mutuelle l'un de l'autre, d'un soin ou d'un souci réciproque, d'un consentement bilatéral à collaborer, destiné à durer et à prendre la forme d'un discours de rationalité. Le capital social constitué par la relation privilégiée du mentorat aide à former et maintenir un commerce érudit ou philosophique à l'université, mais le mentorat est aussi développé dans le cadre professionnel, il n'est pas l'apanage d'un niveau culturel, il transcende le snobisme, c'est-à-dire un respect exagéré de la position sociale. Ici, et en particulier dans son rôle central pour les études, l'apprentissage aux techniques d'interprétation des œuvres, l'enseignement par l'exemple des règles et des principes des sciences particulières jouent un rôle pour équilibrer la science positive avec un langage de la pensée plus philosophique, qui a toujours une place centrale. Le langage de la pensée (c'est-à-dire la raison) devient prépondérant à fur et à mesure que l'étudiant passe le seuil du temple du savoir, pour se centrer sur un développement de la vie intérieure qui est aussi dans l'échange et l'expérience. Ce monde est celui de notre enseignant Hercule, qui généreux et dévoué, ayant pour tout arme sa force morale, va à travers le monde et incarne et transmet l'idéal d'une éthique de la sagesse. Il y a un pacte sacré autour d'un idéal de sagesse et de savoir au sein de l'idéal de l'université.

La finitude veut qu'en tant qu'être humain l'erreur et la faute ne soient jamais bien loin. On fustige parfois la massification de l'enseignement supérieur, comme une fuite en avant généralisée des jeunes enseignants-chercheurs, afin d'introduire les raisons pour lesquelles l'enseignement par le mentorat est oublié, qu'on perd de vue l'importance du suivi des élèves.

La place symbolique de l'université est dévoyée, car on constitue des pôles de recherche sur le modèle des sciences positives où tout doit être mesurable, quantifiable. Les enseignants-chercheurs doivent se soumettre à une standardisation

³ Laverick, DeAnna (2016). *Mentoring Processes in Higher Education*, SpringerBriefs in Education.

dans l'application à des bourses de recherche, pour soumettre des articles dans des journaux à haut impact, etc. le caractère administratif des tâches prend le pas sur les relations humaines.

Recherche académique internationale et édition

Travaillant comme éditeur de livres académiques pour une fondation à but non lucratif, située dans la Genève internationale, je témoigne d'une expérience d'éditeur, non de directeur de recherche dans une université. Mon rôle, celui d'une personne travaillant pour une institution indirectement liée aux universités, dont la mission est la promotion de l'éthique pour les universités et le développement des universités du Sud global est très différent de celui d'un directeur de recherche ou d'un mentor. Nous partageons certes un objectif, celui d'inviter à initier un travail de réflexion sur l'éthique appliquée, au moyen de travaux d'édition. L'objectif inclut aussi celui plus étroit de sensibiliser à l'intégrité académique et à l'éthique. Ce point est stratégique, c'est l'axe névralgique de notre thème éditorial ; l'objectif large étant de former des pensées et de savoir discourir sur l'éthique normative, la méta-éthique, l'éthique religieuse, l'éthique professionnelle. Ces sous-disciplines forment des outils qui devraient permettre de comprendre finement les enjeux de valeur, autour des questions d'éthique et d'éducation à l'université.

Plutôt que d'exposer mon expérience d'éditeur dans ce sens étroit, je présente l'avantage de situer l'effort éditorial au carrefour d'un dialogue global sur les valeurs. Un système de croyances comme celui disponible dans une culture, dans la politique, l'éthique, etc. demande une fondation ou un jeu de discussion et de débats sur les valeurs. Cette observation philosophique de la réalité humaine traverse en quelque sorte horizontalement les différences géographiques, pour prendre une dimension cosmopolite et internationale⁴.

On peut avoir l'impression au contraire, que la collaboration sur le plan national est remarquable et davantage digne d'intérêt que des larges collaborations entre différents continents. Si le savoir et les croyances se forment par cercles concentriques, la recherche locale et nationale devrait être plus intègre que celle internationale. Le souci avec cette vue est que le traditionalisme qu'elle implique, comme l'internationalisme cosmopolite, pêchent par la réduction de la distinction naturel-social. Comme éditeur, la question de l'origine de l'auteur reste secondaire, heureusement. J'ai une disposition, comme éditeur à croire en mon auteur, de lui

⁴ Sur l'éducation internationale cosmopolite : Akkari, Abdeljalil / Radhouane, Myriam (2022): *Intercultural Approaches to Education. From Theory to Practice*, Springer.
<https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-030-70825-2>

faire un crédit, qui est cependant tout différent des standards et attentes auxquels l'auteur est soumis en amont du processus de publication. Je ne suis pas chargé de faire en sorte qu'une recherche aboutisse, c'est le rôle d'une institution universitaire. Je constate toujours avec joie que les institutions universitaires, à chaque point géographique du globe qu'elles se trouvent, entretiennent toutes l'espoir d'un élan qui transcende le cadre des sciences positives d'une discipline. Leur souci, complexe et contextuel, est de trouver un moyen de se regrouper, comme communauté humaine, autour d'un commun langage des sciences au service de l'être humain.

La distance des interactions, à l'ère d'Internet et de l'édition numérique, nous semble l'occasion de faire l'expérience d'une plus grande prudence dans les collaborations. Des recherches internationales, par le fait d'être des activités distantes, mettent en jeu la traduction entre différentes langues et cultures, ce qui concentre le discours sur le contenu de pensée. Le mentorat semble s'accommoder aisément de la distance. Des recherches produites en lien avec des institutions, qui forment chacune un tissu serré de règlements contraignants, gagnent une plus-value de rationalité. Il découle du caractère réglementé des activités, que ces critères, qui devraient exister dans toutes recherches internationales, sous différentes formes propres à chaque organisation, encadrent les applications pour des projets d'édition. Les interactions de coopération, les systèmes d'accord de partenariat réciproques, le développement d'une standardisation administrative du travail qui croît chaque année, amènent l'espoir qu'un accroissement d'innovation, dans tous les secteurs, est irrémédiablement lié à une finalité de responsabilité, et donc à une forme de prévention du manque d'intégrité.

La pression de devoir innover pour acquérir une renommée académique est en théorie un facteur qui devrait limiter la pression contraire, celle consistant à chercher à imiter simplement ce qui a déjà été fait. L'imitation en connaissance des raisons (mimesis) est à l'origine de la formation des connaissances par le sujet, mais cette imitation est à distinguer de celle qui consiste à singer de manière grossière un concept, voire de s'autoriser la reproduction clairement malhonnête de longs extraits d'un texte qui n'est pas le nôtre. Un geste de copier-coller ne produit pas le miracle de transmuter le charbon en diamant, bien que les deux objets aient des propriétés physiques semblables. Il est indéniable qu'avec Internet n'importe qui, n'importe où dans le monde, peut gagner une rapide célébrité, ce qui devrait être un motif puissant contre la production de recherches inauthentiques. C'est aussi pour une personne intelligente mais paresseuse, une tentation de s'approprier les travaux d'un tiers, qu'il est possible de lire sans même devoir se déplacer dans une bibliothèque.

Il n'est pas évident dans quelle mesure la massification des études doctorales joue un rôle important, en tout cas elle accroît les quantités de documents

disponibles. De même, on ignore si la tendance à fonder davantage les recherches non sur des théories mais des études empiriques et des discussions de méthode contribue à affermir la rationalité des recherches, ou leur caractère innovateur. On assiste à un élargissement de la base quantitative et de la compulsion de données, vis-à-vis du travail de spéculation théorique, sans rapport à la question de la responsabilité du chercheur. Soit que les théories fondamentales ne sont plus dans l'ère du temps, soit qu'elles sont déjà développées de manière très complète, ce qui justifie l'accent mis sur les recherches interdisciplinaires et les méthodes comparatives et appliquées. Il est indéniable que l'intérêt grandissant pour la responsabilité et l'éthique appliquée est partie de cette tendance des sciences humaines, par voie de conséquence, l'application de l'éthique aux techniques et aux défis du monde socio-économique, ou professionnel, rend l'éthique en retour, par le fait que l'éthique appliquée devient une science essentiellement appliquée, un lieu transversal. Notons toutefois que ce lieu est aussi un non-lieu où le doute et la pseudoscience circulent, en parallèle à la certitude de croyances et des systèmes de preuves plus robustes, ordinairement associés au développement des connaissances.

La tendance aux sciences appliquées dans tous les domaines y compris l'éthique est présente dans notre expérience d'éditeur centré sur l'éthique appliquée dans l'éducation supérieure. L'éthique dans la recherche, par exemple, n'est pas limitée à celle académique mais s'étend considérablement entre la responsabilité sociale des entreprises, l'évaluation participative des risques des technologies, et les objectifs de développement durable (cf. Pellé & Reber, 2015). Chez les juristes le droit comparé joue le rôle d'une éthique appliquée, qui du simple fait de confronter des opinions sur des normes convoque une épaisseur normative dans une sorte de magie de la comparaison. Ici chacun peut expérimenter l'éthique comme jeu comparatif, comme dans le dialogue entre les religions ou les cultures. Nul besoin pour cela d'un large corpus juridique et philosophique. Comparer c'est opposer mais aussi contraster, c'est l'esprit de l'ambivalence au sens d'une pesée de valeurs affirmée. Nous allons maintenant revenir au concept d'ambivalence, et faire une courte digression sémantique vers l'affermissement de l'axe compréhensif d'un concept, peu utilisé, pour une raison que nous montrerons par la même occasion.

L'ambivalence : approfondissement du concept

Avoir un fort désir de faire quelque chose et en même temps un désir tout aussi fort de ne pas faire la même chose dénote une certaine ambivalence. Ce que l'ambivalence n'est pas : ce n'est pas manquer un fort désir de part et d'autre, de faire quelque chose ou de ne pas le faire, ce qui serait de l'indifférence. La personne indifférente au lieu de vouloir différentes options en contradiction, sans resserrer son choix sur une des options, manque plutôt l'énergie de vouloir (cf. sur ce sujet

Haaz, 2020⁵). Nous utilisons le concept d’ambivalence comme avoir des raisons de faire ou de ne pas faire des choses, plutôt que de nous concentrer sur nos attitudes psychologiques (cf. sur l’analyse de la motivation : Gózdź, 2020 ; Deci, Vallerand, 1991)⁶.

Lorsque nous disons que nous référons à un système de pensées, à des raisons et à des propositions, qui sont soit vraies, soit fausses, sur n’importe quelle réalité du monde ou du sujet, nous prenons une approche cognitiviste. Par contraste on peut aussi postuler une base psychodynamique et affective du sujet et de ses désirs. Selon cette vue non-cognitiviste, depuis Spinoza, vaciller entre diverses options est avoir une idée singulière de la rationalité du choix, comme un ensemble dynamique de désirs qui ont une certaine force pulsionnelle. Vaciller, vue de manière non-cognitiviste c’est aussi expérimenter des émotions mélangées dans un sens précis, celui du doute moral. Ceci se manifeste lorsque des désirs différents entrent en compétition sur l’axe des valeurs morales. Un cognitiviste dirait qu’au lieu de parler d’ambivalence et d’émotions et d’attitudes conatives (je veux, je désire), un sujet peut être incertain du choix entre deux propositions, de savoir laquelle est vraie et fausse. De ce point de vue, il ne fait pas de sens de parler d’ambivalence car la proposition d’un jugement moral implique former une croyance d’un certain type, c’est précisément très différent d’une situation de vacillation, comme le décrit bien Makins (Makins, 2022)⁷. Quel rapport à l’édition et à la pratique concrète de sélection de textes par l’éditeur ?

De la perspective de l’éditeur, nous voulons mettre la notion de vacillation en rapport avec le travail de sélection des documents soumis à édition. D’un point de vue institutionnel, avant une pesée des situations de bénéfice et de risque assumé ou seulement possible, voire afin de prévenir de graves risques totalement inacceptables, l’éditeur reçoit un projet sans exprimer d’engagement ferme et durable, sans non plus exprimer de doute. Il vaut la peine de creuser le concept d’ambivalence par son opposé, afin de bien contraster nos propos.

⁵ Ignace Haaz, *Empathy and Indifference: Philosophical Reflections on Schizophrenia*, Geneva: Globethics.net, 2020, 154p.

⁶ La théorie de l’autodétermination de l’apprentissage montre que « les personnes qui n’ont pas d’objectif d’action clair » dans l’absence de motif autonome, veulent faire paraître leur évaluation supérieure à la valeur réelle, et que cet état de fait est corrélé causalement avec une probabilité plus haute d’existence de tricherie. Cf. Edward L. Deci, Robert J. Vallerand, Luc G. Pelletier, Richard M. Ryan (1991). “Motivation and Education: The Self-Determination Perspective”, *Educat. Psychol.* 26(3 & 4), 337. Gózdź Joanna, “Wpływ motywacji do nauki na ściąganie w szkole [The Impact of Motivation to Learn on Cheating at School].” *Studia Edukacyjne* nr 57, 2020, Poznań 2020, 260, 265.

⁷ Nicholas Makins (2021). “Attitudinal Ambivalence: Moral Uncertainty for Non-Cognitivists”, *Australasian Journal of Philosophy*, 3-4. DOI: 10.1080/00048402.2021.1908380. Smith, M. 2002. “Evaluation, Uncertainty and Motivation”, *Ethical Theory and Moral Practice* 5/3: 305–20.

La certitude, l'importance d'une croyance et la robustesse d'une croyance ou d'un engagement sont des aspects indispensables à toute forme de croyance, pour constituer un jugement, exempt des propriétés contraires et de l'état de suspension du jugement ou du doute. Ainsi la certitude s'oppose au doute moral, l'importance d'une croyance s'oppose au manque de hiérarchie des valeurs de la croyance, et la robustesse s'oppose à l'ambivalence sur l'axe constitutif d'une forme durable de certitude sur le plan de la durée de la croyance (Makins, 2022, *ibid.*).

L'éditeur, il nous semble, convoque une conception positive de l'ambivalence, car il (ou elle) s'interdit de penser l'idée de doute, mais comble avec l'ambivalence un manque précis selon Makins (*op. cit.*). Au contraire de la robustesse dans le jugement, qui est une propriété du jugement des croyances qui se situe dans la durée, en rapport avec des formes durables d'interactions entre des participants d'un schème de collaboration, l'ambivalence atteste d'un manque de robustesse. Un bon exemple de robustesse est attesté quand le mentor privilégie une assise des interactions sur la durée avec le mentoré.

Il semble que lorsqu'on regarde de plus près la tricherie dans son rapport à l'éducation, il manque une littérature comparative qui puisse mettre en avant le rôle du mentor pour prévenir la tentation de tricher. On a pourtant cherché à établir les conditions qui prédisposent le comportement du tricheur et les situations qui les occasionnent (cf. Lupton, 1999)⁸. Il existe des travaux qui prennent le point de vue anthropologique propre à la perspective du tricheur⁹. D'autres, par exemple Barbaranelli et al. (2018), voient que le désengagement moral dans le contexte académique favorise ou médiatise la manipulation amoral. Cette vue revient, il nous semble entre les lignes, à l'idée que le désengagement de l'enseignant est au cœur d'un problème que les vacillations de l'éditeur ne peuvent, au mieux que faire ressortir, lorsque l'éditeur renvoie la copie vers l'auteur pour complément de recherche souhaité.

La responsabilité de l'éditeur est de prévenir certains risques importants. La tricherie amène des coûts, un risque de dommage à la réputation et engendre des souffrances, ce qui est quelque chose de négatif sur les plans individuel et d'institutionnel.

L'ambivalence est dans notre angle d'approche d'abord une médecine philosophique, qui pose le diagnostic et pare au plus pressé face aux symptômes d'un déséquilibre provoqué par le manque de robustesse, en amont, d'une

⁸ Cf. Lupton, R. A. (1999). 'Measuring business students' attitudes, perceptions, and tendencies about cheating in Central Europe and the USA', ProQuest (dissertation).

⁹ Bergadaà : Bergadaà, Michelle. « Le vade-mecum du plagieur », *La Revue des Sciences de Gestion* 2010/3 (n°243-244), p. 3-5. DOI 10.3917/rsg.243.0003

collaboration de recherche. Il voit un nœud au sein d'un projet d'apprentissage, ou d'un processus de formation du jugement. Dans sa forme négative, la personne ambivalente suspend son jugement, il fait preuve d'une tolérance liée à l'idée que l'édition est un service à la société. Réaliser un projet éditorial rejoint une des finalités fondamentales de l'université et des organisations non-académiques qui aident l'Academia. Distincte de l'apprentissage et de la recherche, le service à la société implique d'accueillir, avec bienveillance, une pluralité des croyances et des formes de vie. Ce service devient éventuellement le terrain d'une forme de solidarité positive, un devoir de prêter assistance. À son summum d'excellence, l'éditeur tisse des projets associatifs et éditoriaux au moyen du textile collaboratif universitaire, comme on transforme l'étoffe brute, qu'on cherche par là le confort et l'apparence d'un vêtement de prêt-à-penser, ou au contraire la performance technique et les matériaux subtils et intelligents, capables de sentir des informations dans l'environnement et de s'adapter.

La recherche universitaire repose et implique une idée de concurrence. C'est un cadre international où les comportements malhonnêtes sont susceptibles d'être détectés, car comme on se fait une confiance plus limitée dans les interactions à distance entre inconnus, par voie de conséquence l'abus de confiance et le manque d'intégrité sont plus difficiles à réaliser car les gens vérifient plus systématiquement les données de la recherche, les informations sur les résultats. La recherche internationale garde toujours aussi une dimension communautaire, structurée en réseaux et institutions internationales. La recherche reste aussi par essence communauté collaborative.

Typologie des risques dans le métier d'éditeur

L'évaluation des risques du métier d'éditeur a l'avantage d'être une description objective, orientée vers l'action, des raisons d'action. On trouve ainsi des risques de gouvernance, de stratégie, de gestion, d'éthique et de réputation. Les risques éthiques (*compliance risks*) sont donc parmi d'autres risques, extérieurs à la question des intentions honnêtes ou pas d'un sujet associé à un problème de tricherie.

La modalité d'urgence et de gravité d'un risque peuvent être élevées ou au contraire modérées, voire le risque peut être simplement possible ou il peut déjà être actuel. Les risques de gouvernance surviennent car des institutions qui collaborent entre elles ont souvent une culture de travail différente, fonctionnent différemment selon leur taille, ce qui impacte leur définition de l'agenda des projets. Le temps, l'urgence ou pas d'un projet n'est pas toujours compris de la même manière, ce qui produit des incompréhensions, voire une rupture de collaboration. Font partie du type de risque de la gouvernance les aspects financiers, liés aux projets d'édition, à

la communication de résultats scientifiques. Par exemple, il peut y avoir un risque d'accepter des bénéfices ou des coûts, sans mesurer les conditions de la collaboration liées à une culture de travail différente à la sienne, au développement institutionnel par exemple de nouveaux acteurs institutionnels. Le fait qu'une publication reçoive facilement un financement n'implique pas toujours que le projet soit prêt à parution, ou même que le projet soit suffisamment robuste et important.

Un risque stratégique peut survenir si la volonté d'engager des parties externes a du sens, mais nous n'utilisons pas cette chance de collaboration. Ceci peut être le cas lorsqu'il serait prudent de le faire. Il peut également survenir un risque si nous utilisons les capacités d'un tiers, lorsqu'il ne serait pas prudent de le faire. Une part importante du développement d'un projet de recherche repose sur la notion même de collaboration qui comprend essentiellement une pesée stratégique des intérêts et des opportunités offertes dans un travail qui par essence est collectif ou participatif.

Des risques opérationnels peuvent apparaître, qui ne concerne plus la question stratégique et en partie théorique d'approfondir et d'étendre des projets collaboratifs à travers l'espace et les groupes humains. Il peut y avoir des problèmes concrets et des lacunes dans la réalisation pratique par des acteurs concrets du projet, sans toutefois que l'intention malhonnête d'un tiers ne soit prouvée. Sans une intention de tricher, de manipuler, d'exposer à une proposition malhonnête (escroquerie), un laborieux bricolage n'implique pas encore nécessairement que des risques éthiques d'intégrité et de conformité sont présents. Combien de fois il faut répéter des règles ou des exigences qui ont trait à une ligne éditoriale, une attente concernant la syntaxe d'un travail ou même la qualité intellectuelle et épistémique des propositions mise en avant dans une rédaction, sans qu'on puisse douter de la bonne foi d'un auteur ou d'un projet de recherche collectif.

Les risques d'intégrité ou en anglais les risques de manque de conformité à la déontologie (compliance risks) viennent dans de très rares cas s'ajouter aux risques opérationnels, lorsque l'intention du tiers s'avère malhonnête. C'est typiquement le cas du plagiat. Nous avons par ailleurs présenté une manière de concevoir la rétribution du plagiat comme rétribution des droits selon une optique déontologique d'actions basées sur des raisons (Haaz, 2021). L'idée de base est qu'on forme la conviction qu'un sujet a une intention de tromper autrui de manière grave, à partir d'un faisceau d'indices qu'on vérifie avec un logiciel de comparaison et de détection des similarités. Dans notre expérience, l'intention présumée se dévoile de manière assez indiscutable, par l'abus par exemple de l'appareil classique de référence bibliographique, souvent le plagiaire ne se donne même pas la peine de copier une bibliographie. De manière très basique par l'usage sans scrupule du copié-collé, il est exclu de parler de négligence simple (comme citer de mémoire sans retravailler les références, jeter des notes de lecture dans un brouillon sans le

mettre en forme, etc.) En général, un auteur de plagiat est quelqu'un qui triche de manière si éhontée qu'on peut bien lui faire remarquer le caractère lacunaire de son texte, la personne ne peut pas corriger car la performance attendue que l'auteur du plagiat imite est hors de sa portée, et donc qu'il est à partir d'un certain moment inutile de demander des corrections. On forme une raison de rétribuer à partir du moment où tous les autres recours de sauver le projet échouent.

Les risques de réputation forment la dernière catégorie de risques quant à la tricherie dans l'environnement académique. La perte de confiance entière dans l'individu ou le groupe est une conséquence attendue du plagiat si les risques de conformité/de manque d'intégrité ne sont pas contenus. Dans notre travail (Haaz, 2021, *ibid.*), nous avons proposé la notion de générosité pour répondre aux problèmes présentés par la tricherie académique. L'idée est que la générosité étant la reine des vertus, il suffirait de sensibiliser au rôle de cette vertu qui est une qualité utile à la formation de communautés au sens d'une relation entre étudiant et mentor ou éditeur et auteur: c'est le complément indispensable au dévouement.

Bibliographie

Akkari, Abdeljalil / Radhouane, Myriam (2022): *Intercultural Approaches to Education. From Theory to Practice*, Springer.
<https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-030-70825-2>

Barbaranelli, Claudio, Farnese Maria L., Tramontano Carlo, Fida Roberta, Ghezzi Valerio, Paciello Marinella, Long Philip. (2018). "Machiavellian Ways to Academic Cheating: A Mediation and Interactional Model", *Frontiers in Psychology*, vol. 9, <https://www.frontiersin.org/article/10.3389/fpsyg.2018.00695>

Bergadaà, Michelle. « Le vade-mecum du plagieur », *La Revue des Sciences de Gestion* 2010/3 (n°243-244), p. 3-5. DOI: 10.3917/rsg.243.0003

Deci, Edward L., Robert J. Vallerand, Luc G. Pelletier, Richard M. Ryan (1991). "Motivation and Education: The Self-Determination Perspective", *Educational Psychologist*, 26(3 & 4), pp. 325-346.
http://selfdeterminationtheory.org/SDT/documents/1991_DeciVallerandPelletierRyan_EP.pdf

Dworkin, R. (1994). *Life's dominion: an argumentation about abortion, euthanasia and individual freedom*, New York, Ed. Vintage books.

Gózdź Joanna, "Wpływ motywacji do nauki na ściąganie w szkole [The Impact of Motivation to Learn on Cheating at School]." *Studia Edukacyjne* nr 57, 2020, Poznań 2020.

Grudniewicz, Agnes, Moher, David, Cobey, Kelly D. et al. "Predatory journals: no definition, no defence", *Nature* 576, 210-212 (2019), doi: <https://doi.org/10.1038/d41586-019-03759-y>

Haaz, I. “Retribution of Plagiarism Founded on Reason-based Actions” (2021). In: Ike F., Obiora, Mbae Justus, Onyia Chidiebere & Makinda, Herbert (Eds.), *Mainstreaming Ethics in Higher Education The Teacher: Between Knowledge Transmission and Human Formation Vol. 2*. Geneva: Globethics.net, pp. 135-162.

Laverick, DeAnna (2016). *Mentoring Processes in Higher Education*, SpringerBriefs in Education

Lupton, R. A. (1999). ‘Measuring business students’ attitudes, perceptions, and tendencies about cheating in Central Europe and the USA’, ProQuest (dissertation).

Makins, Nicholas (2021). “Attitudinal Ambivalence: Moral Uncertainty for Non-Cognitivists”, *Australasian Journal of Philosophy*, 3-4. DOI: 10.1080/00048402.2021.1908380

Martin, Brian. (2008) “Plagiarism Struggles”, In: *Plagiarism: Cross-Disciplinary Studies in Plagiarism, Fabrication, and Falsification*, Preprint version, 20-38.

Martin, Brian. “Plagiarism and Responsibility”, *Journal of Tertiary Educational Administration*, Oct. 1984, Vol. 6, No. 2, 183-190.

Pellé, S. et B. Reber, “Responsible innovation in the light of moral responsibility”, *Journal on Chain and Network Science* 2015; 15(2): 107-117.

Smith, M. 2002. “Evaluation, Uncertainty and Motivation”, *Ethical Theory and Moral Practice* 5/3: 305–20.

